## Ecoles à petit effectif : Rendre anonymes les codes saisis

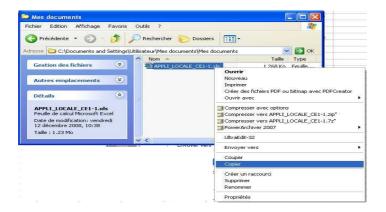
Ce chapitre ne concerne que les écoles à petit effectif

Les écoles à petit effectif ne doivent pas enregistrer leur fichier au format csv. Afin d'anonymer leur fichier avant leur envoi à leur IEN, les directeurs doivent au préalable dupliquer leur fichier au format xls et remplacer les noms d'élèves de la feuille « Liste élèves » par le nom de l'école suivi d'un numéro ( ex : pour l'école Jules Ferry, les noms seront FERRY1, FERRY2, etc. ). Le nom de l'école retenu doit être aussi court que possible.

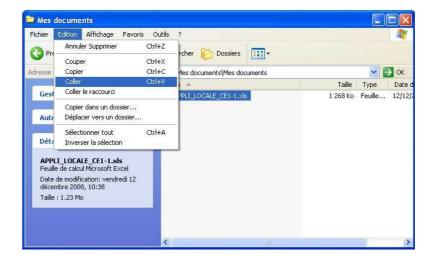
Il est impératif que deux élèves différents restent explicitement distingués dans la colonne nom et dans la largeur disponible. Dans le cas contraire, la synthèse élève sera faussée pour l'élève qui aura été saisi en deuxième.

Détail du processus d'anonymat des données :

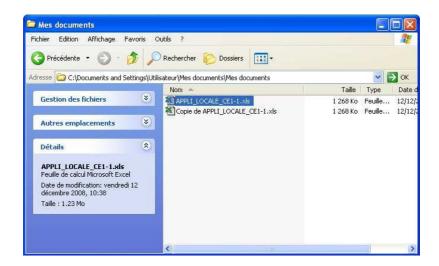
1. Le directeur duplique son fichier dans son répertoire. Pour cela il clique sur le bouton droit de la souris et choisit « copier ».



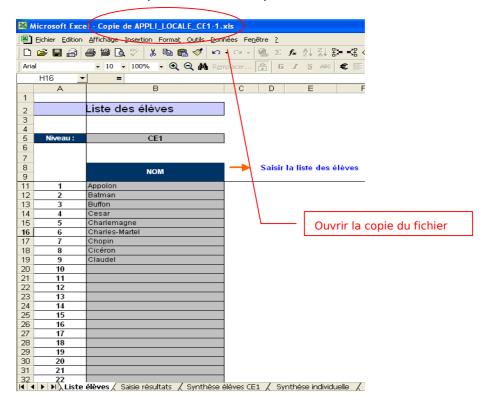
2. Il va ensuite sur le menu « Edition » et choisit l'option « Coller ».



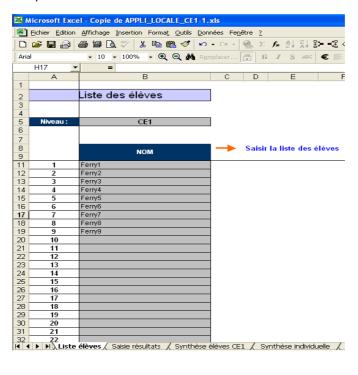
3. Il obtient alors une copie de son fichier d'origine.



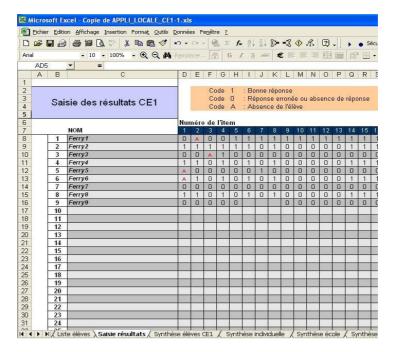
4. Le directeur ouvre la copie du fichier et se place sur la feuille « Liste élèves ».



5. Il remplace les noms des élèves.



6. Les noms d'élèves sont automatiquement remplacés dans la feuille « Saisie résultats ».



7. Il enregistre enfin le fichier en utilisant l'option « Enregistrer » avant de le transmettre à l'IEN.

